Extrait N° 4 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 7 Janvier 2011

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le **29 décembre 2010** et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **22**.

Le Maire,

L'an deux mil onze, le sept janvier à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

Présents : M. MONDON René - Mme Line Rose BAILLIF - M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme ZETTOR Jacqueline - M. LESQUELIN Jean Hugues - M. ESCHYLE Gilles – Mme MEZINO Sylvaine - M. BENARD Alex – Mme HEBERT Monique –M. RIVIERE Lucien – Mme LAMOLY Viviane – M. SERMANDE Jean-Pierre - Mme RIVIERE Suzette - Mme JULLIEN Marie Josée - Mlle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle - RIVIERE Raphaël –M. CLOTAGATIDE Vincent - Mme CADERBY Colette - M. FERRERE Eric – M. GRONDIN Jacki.

Procuration : Mme LUCAS Roseline a donné mandat à M. MONDON René – **Mme MARCHAND Gladys** a donné mandat à M. BENARD Alex - **M. FRINGUE Mikaël** a donné mandat à Mme CADAS Isabelle – **Mme BARET Liliane** a donné mandat à Mme BAILLIF Line Rose – **M. BADER Ricardot** a donné mandat à Mlle ROMAINSTAL – **M. REMY Michel** a donné mandat à M. FERRERE Eric – **Mme BETON Fernande** a donné mandat à Mme CADERBY Colette.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de **M. CLOTAGATIDE Vincent** comme **secrétaire de séance.** Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, M. CLOTAGATIDE est désigné pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 4 / ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2011
- Service annexe de l'eau potable

Rappel des données financières 2010 :

Montant budgétaire prévisionnel

- En fonctionnement : 1 020 643
- En investissement : 1 061 169

Les réalisations peuvent être estimées en dépenses à **403 499 €.**

L'investissement a principalement porté sur :

• Le remboursement du capital de la dette, soit **21 772 €**

- Le remplacement de plusieurs poteaux incendies ;
- Les travaux pour le remplacement du décanteur du Tévelave ;
- Les renforcements du réseau :
 - Impasse du Bois de Nèfles
 - Le Brûlé

<u>Orientations budgétaires 2011</u> :

Les données financières prévisionnelles sont les suivantes :

<u>En recettes de fonctionnement</u> :

▪ Produit de la vente d'eau aux abonnés	376 000
▪ Reprise sur subvention	54 983

<u>En recettes d'investissement</u> :

▪ Prélèvement sur la section d'exploitation	104 059
▪ Amortissement des installations	28 449
▪ Emprunts	587 000

Le Maire propose au conseil, pour l'année 2011, de retenir les orientations suivantes :

• le paiement de la dette pour environ **55 300 €** en annuité ;

• la poursuite de la procédure de mise en œuvre des périmètres de protection des points d'eau et des autorisations de prélèvements ;

• la réalisation du programme de travaux pour la modernisation et l'extension du réseau pour environ **800 000 €** :

- Rue de l'Eglise (rue Roger Mondon/Lotissement Piton Rouge à Chemin N°1)
- Rue du Stade (Grand Large/Cimetière + cœur soleil)
- Chemin Lenclume
- Sentier Lenclume
- Chemin Théo Rivière
- Rue Maximin Lucas
- Sentier Bihel
- Sentiers Bader et Aaron

…/…

- Chemin Kerbel
- Route des Merles
- Rue du Général de Gaulle
- Sentier des Jacquiers

• la poursuite de la mise à jour du schéma directeur.

Après discussions, les **orientations budgétaires 2011** pour le **service de l'eau potable** ont été fixées comme suit :

• le paiement de la dette pour environ **55 300 €** en annuité ;

• la poursuite de la procédure de mise en œuvre des périmètres de protection des points d'eau et des autorisations de prélèvements ;

• la réalisation du programme de travaux pour la modernisation et l'extension du réseau pour environ **800 000 €** :

- Rue de l'Eglise (rue Roger Mondon/Lotissement Piton Rouge à Chemin N°1)
- Rue du Stade (Grand Large/Cimetière + cœur soleil)
- Chemin Lenclume
- Sentier Lenclume
- Chemin Théo Rivière
- Rue Maximin Lucas
- Sentier Bihel
- Sentiers Bader et Aaron
- Chemin Kerbel
- Route des Merles
- Rue du Général de Gaulle
- Sentier des Jacquiers

• la poursuite de la mise à jour du schéma directeur.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,